

Association FINAGREEN :

Combinant ses connaissances en agronomie et environnement avec sa compréhension des investisseurs et des besoins réglementaires, la chaire FINAGRI a développé un cadre clair, capable de certifier des investissements durables dans le secteur agricole.

Depuis sa conception, la chaire FINAGRI se concentre sur l'identification et l'évaluation des pratiques agricoles ayant des performances environnementales positives, ainsi que sur la manière dont les investisseurs privés et publics peuvent financer la mise en œuvre de ces pratiques.

La Chaire promeut, par le biais de son label, des investissements associés à des pratiques dont les performances durables ont été démontrées à l'aide de la méthodologie développée par la chaire FINAGRI. Sur la base de cette méthodologie, un référencement technique définit les critères qui attestent de la conformité des projets avec les objectifs du label.

La gouvernance de l'association prévoit la mise en place d'un Comité Scientifique et la rédaction d'une procédure d'audit. Ces démarches sont en cours de réalisation.

